

Annexe II – Annexes au volume Information supplémentaire sur les régimes de retraite et les indemnités de retraite

Information sur les régimes de retraite et les indemnités de retraite

1.1 Dans la présente annexe, nous présentons de l'information sur les régimes de retraite et les indemnités de retraite d'importance de la province. Cette information vise à compléter l'information disponible dans le volume I des Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, publiés par le ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Pièce A2.1 – Définitions et abréviations des régimes de retraite

Définitions et abréviations des régimes de retraite

Abréviation du nom du régime de retraite	Nom du régime de retraite	Date de mesure des obligations au titre des prestations constituées et des actifs mentionnés dans l'annexe
RRSPNB	Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick	31 mars
RPENB	Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick	31 mars
RRP-CES	Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick	31 décembre
RRP-SCFP	Régime à risques partagés des employés des hôpitaux du Nouveau-Brunswick membres du Syndicat canadien de la fonction publique	31 décembre
FS – SI et P	<i>Pension Plan for Nursing and Paramedical Employees of New Brunswick Nursing Homes</i>	31 mars
FS – G et S	<i>Pension Plan for General and Service Employees of New Brunswick Nursing Homes</i>	31 mars
FS – direction	<i>Pension Plan for Management Employees of New Brunswick Nursing Homes</i>	31 mars
Juges*	<i>Loi sur la Cour provinciale et Loi sur la pension des juges de la Cour provinciale</i>	31 mars
Députés*	<i>Loi sur la pension de retraite des députés et Loi sur la pension des députés</i>	31 mars
Écoles – cadres*	Régime de pension du personnel-cadre des districts scolaires du Nouveau-Brunswick	31 décembre
Écoles – MEMS*	Régime de pension des manœuvres et employés de métiers et de services des districts scolaires du Nouveau-Brunswick	31 décembre
SCFP 2745*	Régime de pension des employés à plein temps de la section locale 2745 du SCFP des districts scolaires du Nouveau-Brunswick	31 décembre
RRC*	Régime de retraite complémentaire	31 mars

Source : Préparée par le VGNB

* Vestcor administre l'actif ou les prestations au nom de la province

Pièce A2.2 – Composantes des soldes des prestations à des fins comptables pour les régimes de retraite importants

**Composantes des soldes des prestations à des fins comptables
pour les régimes de retraite importants (en millions de dollars)**

Exercice 2019														
	RRSPNB	RPENB	RRP CES	RRP SCFP	FS SI et P	FS G et S	FS direction	Juges	Députés	Écoles cadres	Écoles MEMS	SCFP 2745	RRC	Total
Quote-part de la province (selon les comptes publics)	100 %	50 %	50 %	50 %	100 %	50 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Actifs du régime	8 004,5	3 015,7	448,5	1 080,7	161,2	255,6	100,8	52,0	-	3,5	371,1	88,4	30,4	13 612,4
Obligation au titre des prestations constituées	7 948,8	2 713,3	602,2	1 170,7	151,3	290,2	93,4	94,8	61,0	22,0	475,5	136,5	326,5	14 086,2
Rajustements non amortis	(205,5)	(6,9)	(7,3)	(10,5)	2,5	(11,6)	0,2	1,4	(0,9)	-	(52,7)	(24,6)	(28,1)	(344,0)
Rajustement de l'évaluation*	261,2	309,3	-	-	7,4	-	7,2	-	-	-	-	-	-	585,1
Passif net au titre des prestations	-	-	146,4	79,5	-	23,0	-	44,2	60,1	18,5	51,7	23,5	268,0	714,9

Source : Préparée par le VGNB

* La province n'a aucune réclamation ni aucun droit juridique à l'égard de l'actif ou de l'excédent de ces régimes. Un rajustement de l'évaluation est appliqué pour retirer tous les actifs restants de ces régimes. Ce traitement comptable est cohérent avec celui suivi en 2016, en 2017 et en 2018, ainsi qu'avec les Normes comptables pour le secteur public.

Pièce A2.3 – Composantes des soldes des prestations à des fins comptables pour les régimes de retraite et de pension importants

**Composantes des soldes des prestations à des fins comptables
pour les régimes de retraite importants
(en milliards de dollars)**

	Exercice									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Obligations estimatives au titre des prestations constituées	8,6	8,9	9,3	10,1	12,3	12,1	12,6	13,1	13,5	14,1
Valeur des actifs des régimes	7,7	8,4	8,7	9,3	11,5	11,7	11,7	12,5	13,0	13,6
Situation des régimes avant les rajustements comptables	0,9	0,5	0,6	0,8	0,8	0,4	0,9	0,6	0,5	0,5
Rajustements comptables	(1,1)	(0,7)	(0,9)	(1,0)	(0,8)	0,2	(0,3)	0,1	0,2	0,2
Solde des prestations à des fins comptables	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,2)	0,0	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7

Source : Préparée par le VGNB

*Tel que retraité

Remarque : Les chiffres de 2014 présentent les montants des états financiers audités sans retraitement.

Pièce A2.4 – Cotisations au régime de retraite et versements de prestations – Régime dans les services publics

**Cotisations au régime de retraite et versements de prestations –
Régime dans les services publics (en millions de dollars)**

Exercice	Versements de restations	Cotisations des employés	Cotisations de la province ¹			Total des cotisations des employés et de la province	Ratio des cotisations de la province par rapport à celles des employés
			Normales	Paiements spéciaux	Total des cotisations de la province		
2010	176,2	69,6	92,8	61,0	153,8	223,4	2,21
2011	193,4	71,2	84,3	63,2	147,5	218,7	2,07
2012	207,9	71,5	89,4	64,9	154,3	225,8	2,16
2013	227,8	70,9	92,1	67,9	160,0	230,9	2,26
2014	264,5	73,1	102,1	0,0	102,1	175,2	1,40
2015*	335,8	101,2	142,1	0,0	142,1	243,3	1,40
2016	350,7	93,4	138,0	0,0	138,0	231,4	1,48
2017	369,3	95,8	144,5	0,0	144,5	240,3	1,51
2018	381,8	97,3	147,7	0,0	147,7	245,0	1,52
2019	395,1	101,1	149,4	0,0	149,4	250,5	1,48
Total	2 902,5	845,1	1 182,4	257,0	1 439,4	2 284,5	1,70

Source : Préparée par le VGNB

¹ Les cotisations de la province au Régime dans les services publics englobent les cotisations de la province, des sociétés de la Couronne et des autres participants.

*Les cotisations au plan ont augmenté après la conversion du plan à un plan de prestations cibles en 2014. Cette augmentation a aussi été causée par l'inclusion des cotisations d'Énergie NB après la conversion. Les chiffres antérieurs au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas été mis à jour pour l'incidence d'Énergie NB.

Pièce A2.5 – Cotisations au régime de pension et versements de prestations – Régime des enseignants

**Cotisations au régime de pension et versements de prestations –
Régime des enseignants (en millions de dollars)**

Exercice	Versements de prestations	Cotisations des employés	Cotisations de la province			Total des cotisations des employés et de la province	Ratio des cotisations de la province par rapport à celles des employés
			Normales	Paiements spéciaux	Total des cotisations de la province		
2010	240,8	45,9	41,9	88,6	130,5	176,4	2,84
2011	247,2	47,3	45,1	91,9	137,0	184,3	2,90
2012	253,7	47,8	46,4	94,4	140,8	188,6	2,95
2013	263,6	47,9	46,1	98,6	144,7	192,6	3,02
2014	269,3	47,7	46,5	0,0	46,5	94,2	0,97
2015	272,7	56,0	63,8	0,0	63,8	119,8	1,14
2016	273,0	59,2	71,7	0,0	71,7	130,9	1,21
2017	284,2	63,9	72,1	0,0	72,1	136,0	1,13
2018	288,8	63,6	73,6	0,0	73,6	137,2	1,16
2019	294,2	65,8	75,4	0,0	75,4	141,2	1,15
Total	2 687,5	545,1	582,6	373,5	956,1	1 501,2	1,75

Source : Préparée par le VGNB

Pièce A2.6 – Résumé des taux de cotisation aux régimes – Régime dans les services publics et Régime des enseignants

**Résumé des taux de cotisation aux régimes –
Régime dans les services publics et Régime des enseignants**

Régime	Période en vigueur	Taux des employés (en dessous et au-dessus du MGAP)*	Taux de la province (en dessous et au-dessus du MGAP)*
Régime dans les services publics	1 ^{er} avril 2014 au 31 décembre 2018	7,5 % et 10,7 %	12,5 % et 12,5 % (comprend une cotisation temporaire de 1,25 %)
	1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023	7,5 % et 10,7 %	12,0 % et 12,0 %
	1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028	7,5 % et 10,7 %	11,25 % et 11,25 %
	1 ^{er} janvier 2029	À compter du 1 ^{er} janvier 2029, les taux de cotisation de la province et des employés seront réexaminés et deviendront égaux	
Régime des enseignants	1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	10,0 % et 11,7 %	11,5 % et 13,2 %
	1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019	10,0 % et 11,7 %	11,5 % et 13,2 %
	1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024	10,0 % et 11,7 %	10,75 % et 12,45 %
	1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029	10,0 % et 11,7 %	10,0 % et 11,7 %
	1 ^{er} juillet 2029	9,25 % et 10,95 %	9,25 % et 10,95 %

Source : Préparée par le VGNB

*MGAP = maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (revenu maximal fixé par l'Agence du revenu du Canada sur lequel les cotisations au Régime de pensions du Canada sont fondées).

*Pièce A2.7 – Résumé des éléments des régimes – Régime dans les services publics et
Régime des enseignants*

Résumé des éléments du Régime dans les services publics et du Régime des enseignants

Scénario	Régime dans les services publics	Régime des enseignants
Taux de cotisation actuels des employés	7,5 % jusqu'au MGAP* 10,7 % au-dessus du MGAP*	10,0 % jusqu'au MGAP* 11,7 % au-dessus du MGAP*
Taux de cotisation actuels de la province	12 % (comprend une cotisation temporaire de 0,75 %)	11,5 % jusqu'au MGAP* 13,2 % au-dessus du MGAP*
Éléments actuels (après la conversion du régime)		
Âge de la retraite (sans pénalité ou réduction)	65 ans	35 années de service ouvrant droit à pension ou Âge + indice de service au moins égal à 91 ou 62 ans avec 20 années ou plus de service ouvrant droit à pension ou 65 ans avec moins de 20 années de service ouvrant droit à pension
Âge de la retraite anticipée (avec pénalité ou réduction)	55 ans	Âge + indice de service au moins égal à 84 ou 55 ans
Facteur de réduction	5 % par année	2,5 % ou 5,0 % Dépendant des combinaisons de l'âge et des années de service ouvrant droit à pension
Calcul de la prestation de retraite	Salaire moyen en carrière amélioré	Salaire moyen en carrière amélioré
Éléments des régimes avant la conversion		
Date de conversion	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} juillet 2014
Âge de la retraite (sans pénalité ou réduction)	60 ans	35 années de service ouvrant droit à pension ou Âge + indice de service au moins égal à 87 ou 60 ans avec 20 années ou plus de service ouvrant droit à pension ou 65 ans avec moins de 20 années de service ouvrant droit à pension
Âge de la retraite anticipée (avec pénalité ou réduction)	55 ans	Âge + indice de service au moins égal à 80 ou 55 ans
Facteur de réduction	3 % par année	2,5 % ou 5,0 % Dépendant des combinaisons de l'âge et des années de service ouvrant droit à pension
Calcul de la prestation de retraite	Moyenne des 5 meilleurs salaires annuels	Moyenne des 5 meilleurs salaires annuels
Participation au régime (2019)		
Participants	18 010 cotisants actifs et 16 099 retraités	9 852 cotisants actifs et 9 357 retraités

Source : Préparée par le VGNB

**MGAP = maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (revenu maximal fixé par l'Agence du revenu du Canada sur lequel les cotisations au Régime de pensions du Canada sont fondées).*

Pièce A2.8 – Composantes des charges de retraite pour tous les régimes de retraite

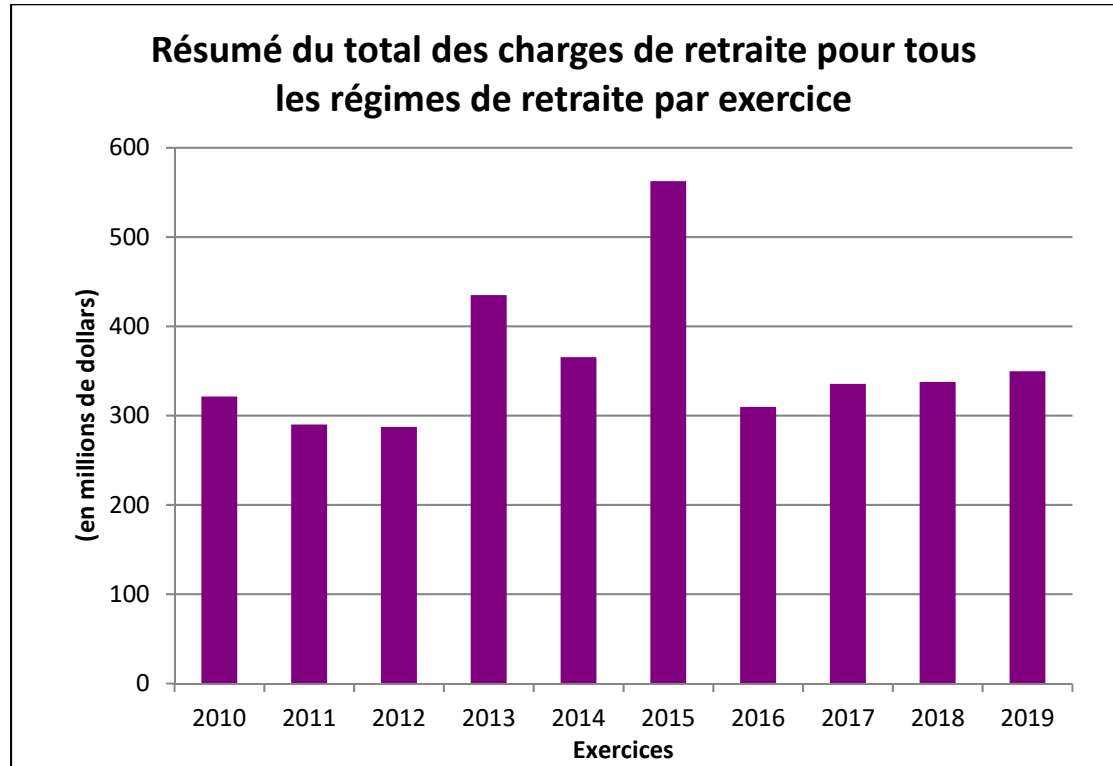
Composantes des charges de retraite pour tous les régimes de retraite (en millions de dollars)

	Exercice									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Quote-part de la province des prestations de retraite acquises	131,6	137,4	148,9	177,4	196,0	161,3	176,6	185,4	204,9	210,8
Charge d'intérêts nets (recette)	118,2	52,9	32,0	62,7	70,4	38,2	5,4	38,2	21,8	14,6
Rajustements du régime	-	-	-	-	(11,2)	(183,2)	-	-	-	-
Rajustements constatés en raison du rajustement des régimes	-	-	-	-	-	130,9	-	-	-	-
Amortissement des rajustements	87,1	99,7	106,5	194,9	132,1	53,4	60,3	52,8	41,8	96,0
Variation du rajustement de l'évaluation	(15,5)	-	-	-	-	247,0	67,5	59,1	69,2	28,3
Liquidation de régime (comptabilisée dans l'exercice par suite de la conversion en une nouvelle structure de régime de retraite)	-	-	-	-	(21,9)	115,0	-	-	-	-
Total des charges de retraite	321,4	290,0	287,4	435,0	365,4	562,6	309,8	335,5	337,7	349,7

Source : Préparée par le VGNB

*Tel que retraité

Pièce A2.9 – Résumé du total des charges de retraite pour tous les régimes de retraite par exercice



Source : Préparée par le VGNB. Consultez la pièce Annexe II – pièce A2.8 pour des informations détaillées.

Charges de retraite de 2013 et de 2015

1.2 Voici des éléments à noter à la pièce A2.9:

- les charges de retraite de l'exercice 2013 ont augmenté notamment en raison d'une modification des hypothèses actuarielle pour les taux de mortalité;
- les charges de retraite de l'exercice 2015 comprenaient une charge ponctuelle de 115 millions de dollars pour la liquidation à la suite de la conversion du Régime des enseignants en un régime à prestations cibles.

Pièce A2.10 – Résumé des charges de retraite pour les régimes de retraite importants

Résumé des charges de retraite pour les régimes de retraite importants (en millions de dollars)

Exercice 2019														
	RRSPNB	RPENB	RRP CES	RRP SCFP	FS SI et P	FS G et S	FS direction	Juges	Députés	Écoles cadres	Écoles MEMS	SCFP 2745	RRC	Total
Quote-part de la province des prestations de retraite acquises	43,3	57,5	24,7	40,5	4,9	12,5	2,5	3,6	-	-	8,2	2,7	7,9	208,3
Intérêts nets	(0,8)	(15,0)	6,9	3,4	(0,5)	1,7	(0,4)	1,2	1,9	0,8	3,3	1,9	10,2	14,6
Amortissement des rajustements	71,5	0,5	0,9	0,9	(0,2)	0,9	(0,2)	-	(0,1)	2,6	11,7	4,5	3,0	96,0
Variation du rajustement de l'évaluation	(6,5)	32,4	-	-	1,6	-	0,8	-	-	-	-	-	-	28,3
Total des charges liées aux prestations de retraite	107,5	75,4	32,5	44,8	5,8	15,1	2,7	4,8	1,8	3,4	23,2	9,1	21,1	347,2

Source : Préparée par le VGNB. Consultez Annexe II - pièce A2.1 pour les abréviations des noms des régimes.

Pièce A2.11 – Résumé des charges de retraite et des cotisations

Résumé des charges de retraite et des cotisations (en millions de dollars)

	Exercice									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Charges de retraite	321,4	290,0	287,4	435,0	365,4	562,6	309,8	335,5	337,7	349,7
Cotisations de la province **	307,8	313,3	327,0	350,8	216,5	260,9	257,2	259,7	281,2	273,8
Excédent (insuffisance) des cotisations de la province par rapport aux charges de retraite	(13,6)	23,3	39,6	(84,2)	(148,9)	(301,7)	(52,6)	(75,8)	(56,5)	(75,9)

Source : Préparée par le VGNB en utilisant l'information fournie par la province. Les montants antérieurs au 1^{er} janvier 2014 non pas été actualisés pour l'incidence d'Énergie NB.

* Tel que retraité

** Pour les plans comptabilisés en tant que régimes conjoints à prestations définies, seulement la moitié du total des cotisations de l'employeur est présentée.

Pièce A2.12 – Résumé des groupes gagnant des indemnités de retraite (non audité)

Résumé des groupes gagnant des indemnités de retraite (non audité)

Groupe	Nombre d'employés	Date de la cessation obligatoire de l'indemnité de retraite
Employés de soutien des hôpitaux (SCFP1252)	9 335	s. o.
Enseignants	7 544	s. o.
Infirmières	6 000	Cessation volontaire*
Aides-enseignants (SCFP 2745)	2 550	s. o.
Chauffeurs d'autobus scolaires et concierges (SCFP 1253)	1 700	s. o.
Travailleurs de voirie (SCFP 1190)	1 500	s. o.
Travailleurs sociaux (SCFP 1418)	1 100	s. o.
Infirmières gestionnaires et infirmières surveillantes	202	Cessation volontaire*
Sténographes judiciaires (SCFP 1840)	70	s. o.
Professionnels spécialisés en soins de santé (SESPP)	2 400	31 mars 2019
Professionnels de la science médicale (SESPP)	1 600	31 mars 2019
Instructif (SESPP)	29	30 juin 2020
Agents correctionnels (SCFP 1251)	707	<i>En cours de négociation</i>
Total	34 737	

Source : Préparée par le VGNB en utilisant l'information fournie par la province.

* Les employés avec une cessation volontaire continueront à gagner une indemnité de retraite à moins qu'ils choisissent la cessation et reçoivent un versement.

Pièce A2.13 – Résumé des groupes qui ne gagnent plus de crédits d'indemnité de retraite (non audité)

Résumé des groupes qui ne gagnent plus de crédits d'indemnité de retraite (non audité)

Groupe	Nombre d'employés	Date de la cessation obligatoire de l'indemnité de retraite
Non syndiqués	4 389	31 mars 2013
Services administratifs (SESPP)	1 550	31 mars 2016
Soutien professionnel dans les écoles (SESPP)	190	31 mars 2016
Non-instructif (SESPP)	30	31 mars 2016
Ingénieurs, vétérinaires et agronomes (IPFPC)	260	31 mars 2016
Contremaître de la voirie (SESPP)	75	31 mars 2016
Techniciens et technologistes des travaux de génie (SESPP)	332	31 mars 2016
Agent(e)s de la formation et de la certification industrielles (SESPP)	17	31 décembre 2016
Inspections techniques, personnel médical et de laboratoire (SESPP)	238	31 mars 2016
Avocats et avocates de la Couronne (IPFPC)	49	30 juin 2016
Préposé(e) à l'administration scolaire (AFPC)	252	31 mars 2016 (cessée avant la syndicalisation)
Services des ressources (SESPP)	250	15 avril 2018
Procureurs de la Couronne (IPFPC)	60	30 septembre 2018
Total	7 692	

Source : Préparée par le VGNB en utilisant l'information fournie par la province

Pièce A2.14 – Résumé des versements d'indemnités de retraite et passif net au titre des prestations

Résumé des versements d'indemnités de retraite et passif net au titre des prestations (en millions de dollars)

Exercice	Versements	Passif net au titre des prestations
2014	108,9	397,0
2015	40,2	451,4
2016	52,9	468,8
2017	110,5	407,6
2018	47,8	407,5
2019	46,2	410,3
Total	406,5	s/o

Source : Préparée par le VGNB